

be rapporte (1) les noms de ces 15 Evêques, qui ont vécu jusqu'au siege fait par Hadrien, ainsi jusqu'en l'an 135. Ils ont tous été Hébreux d'origine & ont reçu la foi de Jésus-Christ sincèrement & de cœur. Dans ce temps-là toute l'Eglise de Jérusalem étoit composée de fideles Hébreux qui étoient restés dans les villes de la Palestine depuis le temps des Apôtres jusqu'à ce siege, & ils ont tous été de la circoncision: alors succéderent d'autres qui ne l'étoient pas; aussi dès l'an 136 l'Eglise générale de la Palestine cessa d'allier les cérémonies de la Loi avec le Christianisme; il n'y eut que les Nazaréens qui les conserverent; c'est ce qui leur conserva ce nom pour les distinguer des autres. L'histoire nous apprend que le Christianisme fit dès-lors toujours de plus grands progrès, au point qu'en 306 Constantin le Grand monta sur le trône, favorisa infiniment les Chrétiens & le devint enfin lui-même. Pendant tout ce temps-là & même dix ou douze siècles après, les Juifs Hébreux de Babylone subsisterent avec leurs Académies & leurs Synagogues; ils conserverent toujours leurs Codes

(1) Hist. Eccles. Liv. IV. Ch. V.

Hébreux, & écrivirent dans la même langue, mais corrompue, encore connue de nos jours sous le nom de Rabbinique; j'ajouterai seulement que comme la jalousie & l'antipathie furent fort grandes entre ceux de la Palestine & de l'Egypte à cause du Temple & de la Version Grecque, elles ne régnerent pas moins entre les premiers & ceux de Babylone; chacun s'attribuant la primauté, ceux de la Palestine à cause du Temple & de la Terre Sainte, ceux de Babylone à raison de leurs richesses, des Académies & des Docteurs célèbres, du grand nombre des Synagogues, & enfin par leurs Princes de la captivité.

CHAPITRE V.

*Des caracteres Hébreux; leur origine
& leur antiquité.*

Nous discuterons à-présent la question des caracteres ou lettres des Juifs Hébreux; nous éviterons autant qu'il sera possible les répétitions. Il en faudra pourtant faire quelques-unes.

Nous n'examinerons point si ce fut

Moyse, Abraham, Noé, Hénoch, Seth ou Adam même qui inventa les lettres ; peut-être fut-ce Adam, si Seth, si Hénoch, si d'autres Patriarches anciens ont écrit des Livres : l'Auteur anonyme de l'ouvrage très-ingénieux, & probable, intitulé *Conjectures sur la Genèse*, me paroît bien fondé, en supposant que Moyse a tiré l'histoire ancienne de mémoires, ou des fragmens de mémoires plus anciens & des traditions.

Les Chaldéens, un des premiers peuples après le déluge, ont été d'abord célèbres par leurs observations Astronomiques. On ne sauroit douter qu'ils n'eussent l'art de l'écriture. Abraham étoit de cette nation, & quand même on n'admettroit pas l'authenticité de son prétendu Livre Jezirah, il faudra pourtant admettre que lui, de-même qu'Isaac & Jacob, se servoient de lettres pour écrire ; & les Juifs n'ayant pas adopté celles des Egyptiens, il faut qu'ils en eussent déjà d'autres qu'ils n'ont point changé pendant les 200 ans passés, de leur servitude en Egypte ; on ne peut supposer qu'ils aient alors adopté le caractère Phénicien. La navigation & le commerce par lequel cette nation se rendit si fameuse, ne peut gue-

res avoir fleuri qu'après la fondation de la nouvelle Tyr, qui est placée par Joseph à 240 avant celle du temple de Salomon, ainsi l'an 1255. avant Jésus-Christ. Il est vrai que Cadmus doit avoir apporté les lettres en Grèce l'an 1519. avant Jésus-Christ, & qu'elles doivent donc avoir été plus anciennes. Cependant ce fut encore avant Moyse, qui selon le même Calcul Chronologique des Samaritains, reçut & écrivit la Loi en 1596, & selon celui des Hébreux en 1491. Mais supposons que les Phéniciens se soient servis de lettres déjà deux cens ans auparavant, comment les Juifs auroient-ils pu les adopter d'eux ? Sera-ce en qualité de Pasteurs, tels qu'ils étoient pendant qu'ils jouissoient de la liberté, ou en celle d'esclaves maltraités & accablés, qu'ils auroient été en relation avec les Phéniciens, peuple alors quasi inconnu, & séparé d'eux, d'un côté par la mer, & de l'autre par l'affreux désert de Sin ? Chacun conviendra qu'ils auroient plutôt adopté les caractères Egyptiens, ce qu'ils n'ont pas fait. Concluons, qu'ils ont conservé les anciens caractères qu'ils ont apportés, qui furent les Chaldaïques.

Je fais qu'on s'y oppose en disant :

Non. Abraham & ses fils ont vécu pendant 200 ans en Chanaan dont les habitans étoient de même origine que les Phéniciens , & c'est ceux-ci qu'ils adopterent. C'est une conjecture sans preuve, à laquelle on en peut opposer une autre. La famille d'Abraham, son fils & son petit-fils vivoient séparés des habitans du pays; toute l'histoire sacrée de ce temps en fait foi; ils étoient Pasteurs, & n'avoient pas besoin d'entretenir grand commerce avec les Chananéens; toutes les circonstances de l'histoire le prouvent.

Les Israélites en Egypte vivoient à la vérité au commencement aussi séparés dans le pays de Gozen, mais cela ne dura que 70 ans, pendant la vie de Joseph; pendant les autres 130 ans, quoiqu'habitant le même pays, ils esclaveyèrent un esclavage si rude de la part des Egyptiens, qu'on ne pouvoit plus les regarder comme un peuple tout-à-fait séparé: Or on sçait que les Gaulois & les Espagnols, quoique bien plus séparés & nombreux, de sorte que les Romains qui y étoient établis ne fesoient qu'une petite partie du tout, reçurent les caractères de ceux-ci; les Allemands ceux des Goths, comme de leurs

leurs vainqueurs. Si donc les Juifs conserverent leur langue & leurs caractères en Egypte, combien plus est-il à présumer qu'ils les aient conservés de même dans le pays de Chanaan!

Ce n'est donc pas sans raison qu'on suppose que la Loi ait été écrite dans les caractères quarrés qui nous ont été conservés & qu'on nomme Chaldéens; aussi plusieurs fauteurs des Samaritains n'osent pas le nier bien hardiment, & veulent capituler, disant que tous les Livres des Juifs ont été écrits en caractères Samaritains, excepté la Loi.

De mon côté, je veux accorder que ces derniers ont prévalu chez tout le commun peuple; que vu leur fréquente idolâtrie & corruption, il a oublié le caractère primordial; qu'étant en grande liaison avec les Chananéens & les Phéniciens, par les alliances même de mariage qu'ils contractoient avec eux, par leur commerce & par leur voisinage, ils ont adopté leurs caractères d'écriture; mais on m'accordera aussi que la maison d'Aaron, les Léuites, les Prophètes, les Savans, enfin tous ceux qui étudioient l'écriture, savoient lire parfaitement les caractères sacrés; S. Jérôme lui-même, qui favorise le

changement des lettres, quoiqu'il n'entendit pas le Samaritain, assure que le Tetragrammaton inscrit sur la Lame d'or, que le Souverain Pontife portoit sur le front, étoit en lettres carrées; comme on l'assure de même des Phylactères, des Mezuzoth, &c.

Morin même ne l'avoue ni ne le nie. Comment ceci est-il possible, si ces lettres sont nouvelles, & alors entièrement inconnues aux Juifs? Il faudra donc en conclure que c'étoient les caractères sacrés, & que la Loi étoit écrite dans les mêmes caractères. Je veux encore croire que les anciennes lettres ayant été entièrement oubliées par le gros de la Nation, on en a fait des copies, en lettres Samaritaines, mais si fautives, que ce ne fut pas sans raison que Josias déchira ses habits lorsqu'on trouva l'original, & qu'on le lut devant lui.

Ces altérations horribles dans les anciennes copies engagèrent ce Roi pieux à multiplier celle de la Loi originale nouvellement retrouvée, & par-là les anciennes lettres carrées devinrent plus communes; il s'étoit déjà passé près de 100 ans, depuis que les dix Tribus furent emmenées, jus-

qu'à la 18^e. année de Josias, que le Livre de la Loi fut trouvé; de sorte que ni ceux-ci, ni les Samaritains leurs successeurs, ne purent profiter de cette découverte.

Depuis le temps qu'on trouva cet Original, jusqu'au commencement de la captivité sous Joakim, il ne se passa que 17 ans, & 35 jusqu'à la destruction de Jérusalem, ou du Temple, où la captivité fut entière; pendant ce temps ces nouveaux caractères s'introduisirent parmi les personnes de quelque considération, & parmi les Bourgeois de Jérusalem, qui étoient à portée d'en profiter & de faire des Copies pour leur usage.

L'écriture sainte nous prouve par toute son histoire, & l'expérience jusqu'à nos jours même le confirme, que jamais les Juifs (il en arrive de même dans les autres religions) n'ont été & ne sont plus scrupuleusement & religieusement attachés à leur culte, que lorsqu'ils se trouvent dans la détresse, subjugués & maltraités par d'autres nations, & qu'ils croient, comme de raison, qu'en suivant les préceptes de Dieu, ils fléchiront sa colere. Jamais malheur ne devoit leur paroître si

grand que ce dernier; le temple, l'habitation du Dieu suprême, qui faisoit leur joye & leur gloire, étoit détruit, eux enlevés de cette terre qu'ils regardoient comme sainte, transportés au milieu des Idolâtres qu'ils avoient en horreur; quels motifs pour s'appliquer à la lecture de la Loi, à son observation, & à obtenir la grace divine par leurs bonnes œuvres! Une des plus excellentes, selon eux, & des plus méritoires est, s'ils transcrivent la Loi; c'est autant chez eux un moyen d'aspirer au titre de saint, que l'est le pèlerinage de la Mecque chez les Musulmans. Qu'on juge de là, si les Copies ne devoient pas se multiplier, & si les anciens caractères devenus nouveaux ne devoient pas leur devenir familiers, au point qu'ils abandonnerent les Samaritains qui s'étoient mis à la place des véritables caractères saints & anciens. Cependant chacun faisant des Copies, il étoit impossible qu'elles fussent également correctes. C'est ce qui engagea Esdras par nécessité à les examiner, à les corriger & à donner un Code qui pût tenir la place de l'ancien Original détruit avec le temple.

Pendant ce temps de la captivité, un peu avant & après, furent écrits en di-

vers temps & en divers lieux, plusieurs des Livres saints, les Prophéties de Jérémie, d'Ezéchiel, de Daniel, de Habacuc, de Sophonie, d'Aggée, de Zacharie, de Malachie, des Livres d'Esdras, de Néhémie & d'Esther, & pourtant tous dans ces mêmes caractères. Ou prétend-on qu'Esdras ait pris la peine de les transcrire tous avec d'autres caractères? Il avoit bien d'autres occupations. Supposons-le encore, qu'on me dise lesquels & où il a commencé. Ce ne sera pas par Ezéchiel qui a écrit à Babylone. Il est vrai qu'il n'a pas eu le temps d'oublier sa langue, mais ce n'est pas ma faute: de Daniel, dont les premiers Chapitres furent écrits sous Nabuchodonozor & aussi en pareils caractères sans-doute? Enfin qu'on m'éclaircisse ceci un peu mieux. Quant aux trois derniers Prophètes, & aux trois autres Livres écrits après la captivité, on dira: ce caractère Chaldéen fut déjà adopté, il est vrai, non comme caractère des Chaldéens d'alors, mais comme le caractère saint, qui commença à se rendre commun quelques années avant la captivité.

Ou ne droit-on pas que les Juifs avoient cru qu'ils n'étoient emmenés à

Babylone, que pour changer leurs lettres & dépenser leur argent en maîtres d'écriture, pour leur faire oublier les caractères usités, & les accoutumer à des nouveaux, qui auparavant, selon ces spéculateurs, leur étoient inconnus? Et ne comptera-t-on pour rien la certitude où on est que les Juifs ont été de toute antiquité les plus fermes, les plus opiniâtres même, à ne rien changer dans leurs coutumes anciennes?

Il y auroit encore une possibilité, sans probabilité, si les caractères Hébreux & Samaritains avoient quelque ressemblance, mais il n'y en a aucune. L'écriture des Samaritains fait voir par sa mauvaise figure entortillée, que c'étoit un caractère usité par le peuple, par les négocians, par tous ceux qui sont souvent obligés d'écrire à la hâte, où on ne prend pas garde de si près si les lettres sont bien ou mal formées. Le caractère Hébreu par-contre est tel qu'il convient aux Livres saints, bien formé, quarré, & peint avec soin, non à la légère, ou précipitamment. Qu'on considère en même temps, que ces caractères consistent presque tous en lignes assemblées, ce qui chez tous les savans & en tout temps a été donné pour une preuve in-

dubitable d'un caractère ancien & primitif.

On dira, nous voulons bien le supposer tel, les Chaldéens étoient un peuple ancien & leurs lettres ne l'étoient pas moins; nous prétendons seulement qu'il étoit auparavant inconnu aux Juifs, & que ceux-ci l'ont adopté des Chaldéens. Nous avons fait voir ci-dessus que ceci n'est point probable; il falloit bien un motif infiniment supérieur ou à l'oubli, qui étoit impossible, ou à une légèreté & volonté changeante, disons caprice, pour opérer le changement d'un caractère employé depuis 1300 ans; & on n'en sauroit donner d'autre, que celui que nous avons allégué; un zèle extrême tel qu'on peut l'attribuer au génie des Juifs, pour conserver la Loi dans sa pureté, & pour cet effet se rendre familier le caractère dans lequel elle avoit été écrite par Moïse.

Mais tranchons court sur cette question par un nouveau paradoxe.

Nous dirons donc que ce que nous appellons langue Chaldaïque usitée du temps & après la captivité dans quelques Chapitres de Daniel & d'Esdras, dans le Targum & autres Livres, a été simplement une langue ou dialecte

mélé du peuple, & nous nions que ce fût une langue, dont les savans se servissent pour écrire leurs livres d'histoire, ou d'autres sciences; aussi longtemps qu'on ne nous fera pas voir un Code qui traite des sciences, antérieur à ce temps, ou écrit par un savant du pays & non Juif, ou du moins des témoignages authentiques de pareils Auteurs, Assyriens, Babyloniens, ou Perses, qu'anciennement & avant la captivité des Juifs on se soit servi chez eux de ce caractère Hébreu qu'on nous donne pour être Chaldaïque, je ne le croirai jamais, d'autant moins que nous avons donné de bonnes raisons d'en douter. Les Chaldéens, car on comprend sous ce nom les Babyloniens & souvent les Assyriens, étoient un peuple très-ancien. Ils furent séparés des Juifs pendant au moins 12 siècles, jusqu'au temps que les Monarques de Babylone firent des irruptions dans la Palestine: est-il croyable que, malgré l'origine commune des deux langues, elles eussent une si grande affinité entr'elles, lorsqu'il n'y a point eu de mélange, pas même de commerce, entre les deux nations pendant tout ce temps? Nous voyons que toutes les autres langues different si

fort entr'elles, quoique les unes sortent de la langue Grecque, d'autres de la Celtique, (ou pour parler des temps postérieurs) de la Latine, de la Gauloise, de la Germanique, de la Gothique, &c. quoiqu'il y eût un grand mélange des nations par les guerres, par les migrations, par les colonies & par le commerce. Encore, si c'étoient les Juifs qui eussent conquis la Monarchie de Babylone, ce mélange ne seroit plus un problème, puisque les vaincus ont toujours été obligés de se conformer à la langue des vainqueurs du plus au moins; mais ici les vaincus auroient conservé leur langue & les vainqueurs auroient adopté une partie de celle des vaincus! Car on n'ose pas dire avec autant d'assurance que la langue Hébraïque ait été changée & que la Samaritaine étoit l'ancienne; leurs fauteurs même contiennent du mélange de celle-ci, sans quoi l'histoire & les Livres des Samaritains, entr'autres leur Chronique si monstrueuse en tout sens, les démentiroit.

Mais ce fut toute autre chose lorsque les Juifs habitèrent par milliers à Babylone, & dans d'autres villes, au milieu d'un peuple devenu grossier, & bien

déchu de sa gloire à l'égard des sciences; alors les deux langues se mêlèrent & formerent celle qu'on nomme Chaldaïque & comme ce nouveau jargon ou dialecte n'eut point de caractère propre, on se servit pour l'écrire des mêmes caractères anciens auxquels les Juifs s'accoutumèrent pendant la captivité, c'est-à-dire de l'ancien caractère saint, qui fut nommé Chaldéen ou Assyrien, parce que comme nous l'avons dit ils s'en servirent depuis leur retour de la Chaldée ou de l'Assyrie, & parce qu'ils écrivoient cette nouvelle langue Chaldéenne avec les mêmes caractères.

Nous avons aussi dit (ce qui est incontestable) que les Syriens se servoient de tout autres caractères. Or la Syrie est limitrophe de la Palestine. Si donc les Juifs avoient jamais voulu adopter des lettres étrangères, ils auroient plutôt choisi celles d'un peuple voisin, ces caractères étant apparemment ceux dont on se servoit pour les Livres dans la Monarchie Assyrienne & Babylonienne, à moins que ceux-ci n'en aient eu d'autres, tels que ceux des ruines de Persépolis, qui sont entièrement perdus pour nous.

Supposons pourtant, que ce que nous nommons langue Chaldaïque, fût la langue d'un peuple, des savans même; supposons de plus que cette langue ait eu des caractères particuliers; il ne sera pas encore prouvé pour cela, que les lettres quarrées des Hébreux soient les mêmes. Nous en parlerons plus bas, ici nous dirons simplement que tous les Juifs, de quelque langue qu'ils se servent selon les pays qu'ils habitent, ne l'écrivent jamais autrement que par leurs lettres accoutumées, nommées Rabbiniques: ne fera-t-il donc pas plus probable, qu'en composant le Targum ou la Paraphrase Chaldaïque ils se soient servis pour cela des lettres connues chez le peuple & adoptées généralement, plutôt que d'autres qui ne leur eussent pas été connues?

Difons encore un mot sur la différence entre le caractère Hébreu & celui des Samaritains. Je ne trouve aucune ressemblance entre aucunes de leurs lettres, excepté le *Daleth*. Tant de savans, qui ont examiné les deux textes, ont trouvé un grand nombre de fautes dans celui des Samaritains, & ce pour avoir copié le Texte Hébreu, ayant pris une lettre pour l'autre: de ceux qui

combattent en faveur des Samaritains, il y en a plusieurs d'assez bonne foi pour avouer ce qu'ils ne peuvent nier; d'autres voyant que leur système seroit renversé par un aveu aussi ingénu, ont l'audace de soutenir bons des passages si altérés, qu'une telle opiniâtreté les rend du dernier ridicule. J'en rapporterai un seul exemple. *Exode XXXII. vs. 8.* le Seigneur dit: *Ils se sont bientôt (promptement) détournés de la voye que je leur avois commandée.* Les Samaritains l'ont rendu, ils se sont détournés demain. N'est-ce pas une faute des plus grossières & d'où tire-t-elle son origine? L'Hébreu a *וָיָסְרוּ*, le Copiste Samaritain a lu *וָיָסְרוּ*, un *cheth* pour un *sté*: ce qui est arrivé à une infinité d'autres endroits, où eux, comme les prétendus LXX, mais non dans les mêmes passages, ont confondu le *י* & le *י*, le *ך* & le *ך*, le *ב* & le *ב*, le *ר* & le *ר*, le *ב* & le *ב*: par contre dans l'Alphabet Samaritain, ces lettres n'ont aucune affinité, ni ressemblance; le *sté* est écrit *י* & le *Heth* ou *Cheth*, *י* ou *H*; on ne sauroit s'y méprendre. Il en est de même des autres changées par erreur, où on a pris l'une pour l'autre, le *ו* ou *Jod* Samaritain est *מ*, le *ו* ou *Vau* X, le

ou *Sayn* *ש*. Ces trois lettres si semblables dans l'Hébreu & qui ne se ressemblent en rien dans le Samaritain prouvent invinciblement que leur Code a été copié sur un Hébreu, écrit en lettres quarrées: aussi *Jakfon*, qui préfère le Code Samaritain au Texte Hébreu, comme le font tous les patrons des LXX. pour s'en appuyer à l'égard de leur prolongation des temps, dit que les Correcteurs (1) se sont incontestablement servis d'un Exemplaire Hébreu écrit avec les mêmes lettres que nous avons encore, vu qu'ils ont pris souvent une lettre pour l'autre. Voilà une confession bien nette, par-contre d'excellens correcteurs & un Code antique bien exact.

Il fait encore d'autres réflexions qui sont trop excellentes pour être passées sous silence, entr'autres la première

(1) Il devoit dire Copistes, ou Compilateurs, vu que s'il suppose avec ses Collegues, que tous les Exemplaires Hébreux ont été perdus du temps de la persécution d'Antioche, combien plus ceux d'une poignée de gens ramassés tels que les Samaritains qui se tournoient à tout vent & ont sacrifié leur temple, combien plus leur Code, à la faveur des Rois! qui par conséquent auront été obligés de faire une nouvelle version.

que je n'ai lue nulle part, & qui ne m'étoit pas venue dans l'idée, ainsi nous devons lui en avoir beaucoup d'obligation. C'est que, dit-il, ni Josephé, ni Philon ne font point mention d'un changement arrivé dans les caractères. Il en conclut donc que de leur temps on s'est encore servi de caractères Samaritains; à quoi je ne répons rien, vu que tous les Auteurs, de quelque parti qu'ils soient, assurent & prouvent le contraire.

Il accorde encore que, peut-être dans les temps postérieurs, les Samaritains, lorsque des erreurs se sont glissées dans leur texte, l'ont corrigé sur la Version Grecque. Oh! pour ceci je l'accorde aussi volontiers, & qu'ils ont achevé de corrompre leur texte sur cette version.

J'avoue en outre avec lui & avec les savans des trois partis, que la plus grande altération dans l'un ou l'autre texte s'est faite depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à Origène. Voilà un point où je suis tout-à-fait de son avis, mais lorsqu'il croit avec Morin, Pezron & leurs conforts, qu'elle se trouve dans le Texte Hébreu, je soutiens par-contre avec Hottinger & tant d'autres savans qu'elle est arrivée dans les Codes Samaritains & Grecs comme nous l'a-

vons démontré & le ferons de plus en plus.

Pour finir cet article du Code des Samaritains nous allons donner un syllogisme, auquel nous défions que les patrons du Code Samaritain puissent répondre d'une manière tant soit peu satisfaisante.

Ce Code a été copié sur un autre écrit en lettres Hébraïques quarrées; ce fait est prouvé ci-dessus, & cette preuve scellée par l'aveu de Jakfon même. Or, ou ces lettres quarrées sont fort nouvelles, & alors ce Code sera encore plus nouveau, ou si leur Code est contemporain à Moyse comme ils s'en vantent, ces lettres prétendues Chaldaïques nouvelles sont encore plus anciennes, puisqu'elles ont pu servir à en former & transcrire le Code Samaritain; ou le Code Samaritain ayant été entièrement perdu, on l'a copié sur un Hébreu, qui par-là servira toujours d'original.

Choisissez.

Comme ces défenseurs du Texte Samaritain ne regrettent ni soins, ni peines pour affaiblir, s'il étoit possible, ces argumens terrassans, peut-être diront-ils: Jakfon ne parle que de cor-

rections, & non de la première écriture & formation du Code Samaritain, qui est toujours le plus ancien & original; mais cette échapatoire ne leur servira de rien. En voici les raisons.

1°. Quelle idée donnent-ils de ce prétendu Code original, en y avouant une corruption, qui a eu besoin d'être corrigée par le Texte Hébreu, & ensuite sur la Version des LXX? & où reste le prétendu Original de Moïse, dont Morin nous veut bercer?

2°. Ne seroit-ce pas une contradiction, lorsque tous ces fauteurs des Samaritains assurent qu'après Esdras la haine réciproque des deux nations a été si forte, que les Samaritains n'auroient rien voulu tirer, ni transcrire du Texte Hébreu, comme cela est très-vrai? Il faudroit donc en conclure que cette prétendue correction a été faite auparavant. Conclusion: que la Loi a été écrite en lettres carrées avant Esdras.

3°. Nous avons dit qu'il y a très-grand nombre de pareilles erreurs dans le Code Samaritain, (2) provenantes de la faute de ceux qui l'ont transcrit sur un

(2) Hottinger Exercit. Anti Morini and p. 45 & suivants.

un Exemplaire Hébreu. Est ce seulement par ces erreurs qu'ils l'ont corrigé? Ils ne voudront pas en convenir, puisqu'une correction faite en y inférant simplement nombre de fautes, n'en donneroit pas une bonne idée. Il faut croire en effet que la plus grande partie a été transcrite correctement & que les erreurs n'y étoient qu'à proportion, par conséquent tout le Code.

Après cette digression revenons à notre question & rapportons encore une objection.

Il faudra avouer pourtant que ces lettres sont les mêmes que celles qui étoient en usage chez les Chaldéens, ainsi on en doit conjecturer que les Juifs qui demeuroient dans ces pays pendant leur captivité, & qui s'en servirent à leur retour, les y ont prises & adoptées. On voit que je n'affoiblis point l'argument, & que je lui donne toute la force possible. Il y a pour réponse plusieurs remarques à faire.

1°. Je n'ai lu chez aucun Auteur qu'il ait vu un Manuscrit Chaldéen antérieur à Jésus-Christ, & encore moins qui fût plus ancien qu'Esdras. D'où prouvera-t-on donc que ces caractères Hébreux aient été ceux dont les Chaldéens se ser-

voient alors, comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus.

De ceux qui nous ont donné des Alphabets en diverses langues, ceux qui étoient dans l'idée que le caractère Hébreu étoit le même que le Chaldéen, nous le donnoient aussi sous ce nom, cependant ils en donnent d'autres outre celui-ci. Duret nous en présente un qui ne lui ressemble en rien; bien ou mal, c'est ce que nous ignorons tous; nous n'avons, ni Code, ni inscription, ni autre monument qui nous en instruisse; au contraire, les lettres Orientales autant que nous en pouvons avoir quelque connoissance, ne ressemblent en rien aux Hébraïques; témoins entr'autres celles qu'on voit aux ruines de Persépolis, qui doit avoir été un Edifice construit par les anciens Monarques Assyriens. Combien de savans ont déjà cherché à les déchiffrer sans en venir jamais à bout, ni même en fournir des conjectures! Ce sont pourtant des lettres qu'on peut nommer Chaldéennes dans un sens étendu; car on veut que les Juifs aient adopté les caractères Babylo niens ou des Assyriens, les premiers maîtres de cet empire, qui étoient en même temps les fondateurs de Per-

sépolis; ainsi on devoit du moins trouver quelque ressemblance entre ces lettres & les Hébraïques, si les unes & les autres étoient Chaldéennes.

2°. Je voudrois aussi savoir en quelles lettres étoient écrits les mots *Méné*, *Tekel*, *Pharès*. Il faut qu'elles n'aient pas été Chaldéennes, puisqu'aucun de la Cour, aucun des Sages, ni des Chaldéens, les premiers d'entr'eux, n'ont pu les lire. Etoient-ce des lettres Samaritaines? Encore moins; celles-ci étoient connues de tout le monde, tant parce que selon l'affertion même de nos Antagonistes, elles étoient usitées de tout le peuple d'Israël qu'à cause qu'elles étoient Phéniciennes, & avoient été portées presque par toute la terre par le vaste commerce de cette nation; il faut donc nécessairement que ces mots fussent écrits en caractère saint, inconnu à toute nation étrangère, peu connu encore des Juifs même, & seulement depuis environ 70 ans à ceux qui s'y étoient appliqués; très-connu par-contre à Daniel Prophète & Savant du premier ordre. Aussi plusieurs assurent que cet événement frappant, miraculeux, & qui inspira une vénération profonde pour le Dieu qui s'est manifesté d'une

telle maniere & même par ces saints caractères, fut causée que les Chaldéens s'appliquèrent à connoître aussi ces caractères & que ce ne fut que dès ce temps qu'ils devinrent les caractères Chaldéens. Ajoutons à ceci que, comme nous l'avons remarqué dans l'histoire de la langue Hébraïque, les Juifs conserverent toujours avec la langue leur caractère d'écriture particulier, comme le Livre d'Esther le dit expressément, que les Edits du Roi leur ont été adressés dans leur langue & dans leur caractère d'écriture; par conséquent ils en avoient un particulier & non adopté des Chaldéens.

Si on supposoit que ces mots écrits sur l'enduit de la muraille devant le Roi Belthazar étoient en caractères Samaritains, nous ajouterons une réflexion à celles de ci-dessus. Ceci arriva peu de temps avant le retour des Juifs à Jérusalem; eussent-ils préféré une écriture des Idolâtres à un caractère que Dieu déclara saint de la maniere la plus solennelle, en s'en servant lui-même? C'est donc ce même caractère regardé comme saint en tout temps, dont Moïse pour la Loi, les Prophètes, & autres Auteurs se sont servis, apparemment

aussi Dieu lorsqu'il écrivit la Loi sur les premières Tables brisées par Moïse, dont il venoit de se servir tout récemment à Babylone & dont les Juifs se servirent ensuite constamment. On en peut douter d'autant moins, qu'ils étoient scrupuleux à l'excès pour pareils usages & observances.

Ces mots, *Méné*, *Tekel*, *Upbarsin*, nous fournissent de nouvelles réflexions: les Hébreux disent *Mana*, le Chaldéen a *Mena* ou *Méné*; il a compté *Méné*, nombre, *Mana*, portion nombre ou fixée. *Tekel*, il a pesé. *Upbarsin* de *Paras*, Hébreu, *Perès* Chaldéen, il a divisé.

Voilà donc déjà la confirmation de ce que j'ai affirmé d'après Louis de Dieu, que le Chaldéen n'étoit qu'un Hébreu corrompu: il n'y a pas plus de différence qu'entre les jargons les moins corrompus de la langue François en diverses Provinces; quelle légère différence entre *Mana* & *Méné*, entre *Paras* & *Perès*? Supposons que cette langue Chaldaïque fut la langue usitée chez les Babyloniens, on sera obligé d'avouer que les caractères avec lesquels les mots ont été écrits leur étoient inconnus; ce n'étoient donc pas ceux qui étoient en usage chez eux; c'étoient

les caractères carrés des Hébreux, par conséquent ceux-ci ne les ont pas empruntés des Babyloniens: c'étoient les caractères Hébreux originaux, comme nous l'avons assuré.

3°. Si quelques-uns d'entr'eux & parmi les Savans Chrétiens ont nommé ces caractères Assyriens, cela ne prouve rien contre notre système. Ces caractères ne devinrent communs chez les Juifs, qu'à leur retour de Babylone, ou de l'Assyrie; ainsi on peut dire qu'ils les en ont apportés. Nous avons remarqué ci-dessus qu'il y avoit eu un petit intervalle entre l'époque où Josias trouva la Loi, celle de la première & celle de la seconde captivité; que ce peu de temps rempli de troubles, de guerres & de défoliations, n'a pas permis à beaucoup de personnes de s'appliquer à apprendre cette nouvelle Ecriture; qu'ils avoient au contraire tout le loisir de le faire à Babylone, & que l'état malheureux auquel ils étoient réduits, aiguisoit leur zèle & leur piété, qui les portoit à s'exercer à cette Ecriture en copiant la Loi; que pendant les 70 ans pour les uns & 54 ans pour les autres, cette Ecriture leur devint familière, qu'ils en apportèrent l'habitude de Babylone à

Jérusalem, & par conséquent qu'elle pouvoit être nommée Assyrienne. Outre cela on sait que les Juifs faisoient consilter la sublimité du génie à inventer des noms & des termes pour tout, principalement pour les choses saintes, auxquels on pût donner plusieurs interprétations, ce qu'ils firent aussi ici par rapport au mot *Afchurit*. Le caractère ou Ecriture *Afchurit*, veut dire en même temps, l'*Assyrienne* & la *bienheureuse* ou *sainte*. Voilà donc unies dans une seule dénomination, les deux circonstances & qualités dont nous venons de parler, c'est-à-dire le caractère saint de la Loi dont Dieu s'y est servi & encore tout récemment dans la menace & la Prophétie faite à Belthazar, que nous venons d'adopter, & d'apporter avec nous de l'*Assyrie*. Je crois que ce sens de Ecriture Assyrienne vaut pour le moins l'explication ordinaire.

C'est quelque chose de surprenant que ce caractère Hébreu se soit conservé dans les Ecritures des Rabbins depuis 23 siècles, lorsqu'on ose soutenir que les Juifs ont oublié leur ancien caractère en 54 ans. On dira que je n'y entens rien, que les lettres Rabbiniques ne sont pas les mêmes que les Hé-

braïques. Je ne me donne pas pour avoir fait mon étude principale de l'Hébreu & du Rabbinique. Je puis pourtant assurer que dans ma jeunesse voulant un peu tâter de tout, j'entendois assez bien l'Hébreu pour interpréter l'écriture à l'ouverture du Livre, & que de-là j'ai voulu aussi connoître les Rabbins. *Rambam, Rabbag, Raddak*, les savans savent assez déchiffrer ces noms, *Balbatturim* & tant d'autres. Il me coûtoit moins de peine de connoître leurs lettres, que la langue des uns, plus ou moins corrompue. Il n'y a pas plus de différence entre les premières & l'Hébreu de la Loi qu'il y en a, je ne dirai pas entre nos caractères imprimés & les écrits, mais entre ceux-ci bien formés par quelque bon Maître-Ecrivain & ceux des particuliers qui les forment mal & écrivent à la hâte. On ne dit pourtant pas de ceux-ci, que les lettres ne soient pas Françaises, on dit simplement qu'elles sont mal formées; ainsi les Hébraïques & les Rabbiniques sont au fond les mêmes. Je le répète donc qu'il est surprenant que les Juifs les aient conservés depuis tant de siècles. Qu'ils soient établis en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Ita-

lie,

lie, en Pologne, en Turquie, &c. partout ce sont les mêmes lettres quoiqu'ils ne sachent que la langue du pays, avec une prononciation particulière & des termes Judaiques ou Rabbiniques y mêlés. Je le fai par expérience. J'ai vu des Bibles de l'Ancien Testament & autres Livres Allemands écrits en caractères Rabbiniques, des vers de même autour du volume écrit du Livre d'Esther; il m'arriva même, il y a environ 20 ans, que me trouvant en voyage & dans une grande ville commerçante de l'Europe & voulant en partir pour me rendre dans un autre pays où les mêmes especes de monnoye n'avoient pas cours, je fis venir des Juifs pour me changer un millier de pistoles; après que le Juif fut d'accord avec moi sur la valeur des especes réciproques, il fit un bordereau de celles qu'il recevoit & de celles qu'il livroit, le tout en lettres Rabbiniques. Je regardois ce qu'il écrivoit, & y trouvois de l'erreur. Je la lui fis voir sur son Livret. Il fut consterné de ce que je pouvois lire son écriture & me regarda longtems avec surprise. Il ne savoit qu'en dire, il avoit appris & vit que je n'étois, ni Ecclésiastique, ni Savant de profession, &

M 5

ne put rien comprendre dans tout ceci.

Voilà donc comment les Juifs ont conservé constamment leurs lettres, malgré leur dispersion parmi toutes les nations du monde, & tant de siècles qui se sont écoulés, tandis qu'on ose vouloir nous faire accroire que dans le temps qu'ils habitoient en grand nombre les mêmes villes, ils les ont oubliées absolument dans l'espace de 54 ans.

On voit même l'impossibilité de ce changement par ce qui est arrivé entre le retour de Babylone & la venue de Jésus-Christ, & de là jusqu'au XII. siècle dans l'Orient, La Palestine fut longtemps sous les Rois de Syrie, de là est venu que plusieurs mots Syriaques se sont introduits dans l'Hébreu vulgaire. Il n'en faut pas être surpris, l'ancienne langue Syriaque du temps des Patriarches ne différoit que peu ou point de l'Hébraïque (& nous avons vu que le mélange de quelques mots de cette langue a formé le dialecte Chaldéen) nous le voyons dans les divers noms que Jacob & Laban donnerent au monceau du témoignage, qu'ils érigerent (*Gen. XXXI. 47.*) Le premier le nomma *Galbed de Gal* éminence, monceau, colline, & de *Ed* témoin; Laban, par contre, *Sabaduta*

de *Sabadut*, témoignage, en Hébreu même: ensuite ces deux langues, & les peuples qui s'en servirent, étant séparés, elles esluèrent des changemens, au moins la Syriaque, qui fut d'un usage journalier, mais le fond resta le même dans les deux; par contre les caractères différent de beaucoup, sur-tout l'Estrangelo, qui pourroit être plutôt l'ancien caractère des Assyriens que le caractère carré des Hébreux: cependant malgré la sujétion des Juifs aux Rois Syriens, malgré la persécution soufferte sous Antiochus, aucune lettre ne fut changée, ni une seule autre adoptée des caractères Syriens; ni lorsque les Juifs de l'Orient & des environs de Babylone furent sujets aux Parthes, aux Perses, aux Arabes, aux Tartares Mongols ou Mogols, jamais il n'y eut rien de changé, ni dans les lettres saintes, ni dans les ordinaires: forte présomption en leur faveur, que jamais, & en aucun temps, il n'y eut de changement quelconque, que de la manière susdite.



CHAPITRE VI.

*Les Juifs n'ont point voulu corrompre
le texte Hébreu.*

Passons à la prétendue corruption du Code Hébreu, & examinons premièrement si l'on peut soupçonner les Juifs d'avoir voulu le corrompre. On n'en donne d'autre raison, sinon qu'ils l'ont fait pour affoiblir & éluder certains passages, qui parloient trop clairement du Messie. Quelle preuve en donne-t-on?

On n'a que deux prétendues corruptions à objecter. Toutes les autres ne méritent aucune attention. L'une est sur le fameux mot *Caari* ou *Caara* qui a excité en tout temps une forte guerre entre les Critiques. Je ne prétens pas être plus heureux que d'autres à la terminer. Je ne puis pourtant n'empêcher d'en rapporter quelque chose & de communiquer mes réflexions & celles d'autres Auteurs sur ce sujet.

1°. Il y a des savans qui ont étudié à fond les langues Orientales & en particulier l'Hébreu, que j'ai consultés sur

ce mot, & qui m'ont assuré qu'il n'y a point de corruption, & que par une ellipse fort ordinaire chez les Orientaux, ce passage veut dire, ils ont brisé, fracassé, broyé mes os, comme fait un lion lorsqu'il brise, broye les os de sa proie, en la dévorant.

2°. Il y en a d'autres qui y supposent de l'erreur, & qui cependant font voir sur cela l'innocence des Juifs, en ce que ce ne peut être qu'une faute de Copiste, telle qu'il y en a mille chez les Samaritains & dans la Version Grecque, fort souvent dans ces mêmes lettres ? & ? dont-ils font un si grand crime aux Juifs Hébreux.

3°. Que quelques Mazorethes, même R. Chaïm, ont noté qu'on trouve dans d'autres Exemplaires *Caaru* & l'ont marqué à la marge. Car les Mazorethes étoient si scrupuleux dans leur correction, qu'ils ne faisoient pas comme les Samaritains, les Grecs, & les Latins qui corrigeoient, ou plutôt corrompoient, les passages selon qu'ils le jugeoient convenable, souvent introduisoient les notes marginales dans le Texte & retranchoient de celui-ci; au lieu que les Mazorethes, lors même qu'ils trouvoient une faute de Copiste mani-

feſte dans le texte, des lettres renverſées, ſuspendues & majuscules, pouſſoient leur ſcrupule juſqu'au point de n'y rien changer, & ſe contentoient de l'indiquer par une note; ainſi ce n'eſt que par une haine injuſte qu'on les taxe en ceci de corruption.

Nous verrons ci-après d'autres argumens généraux en faveur des Juifs & de leur innocence, qui ſerviront auſſi à ce paſſage en particulier.

Venons à l'autre dont on fait tant de bruit. Ils diſent que S^t. Juſtin avoit déjà reproché aux Juifs qu'ils avoient tronqué dans leur texte, le paſſage, „ dites parmi les nations, l'Eternel ré- „ gne”; qu'il y étoit ajouté autrefois *du bois* ou *depuis le bois* c'eſt-à-dire de la croix. Ce que les Juifs avoient rayé pour affoiblir la vérité du myſtère de la rédemption ſur la croix.

Il y a pourtant à obſerver que S^t. Juſtin n'a point reproché aux Juifs la corruption de ce paſſage en particulier, mais qu'ils en ont ôté pluſieurs où il étoit contenu, clairement que ce même Crucifié étoit Dieu & Homme ſuspendu à la croix & devoit mourir pour les hommes: Et qui accuſe-t-il de la corruption? Non les Juifs Hébreux, ni leur

Code, mais les Helléniſtes & leur Verſion. Il dit expreſſément dans divers endroits de ſes Dialogues & parle p. 291. précieſément de la Verſion faite, par, ou chez Ptolémée, & il a raiſon, comme nous l'avons dit en ſon lieu, vu qu'il y a pluſieurs paſſages importants falſifiés & éliminés par les Juifs en haine de la Religion Chrétienne. Il y a plus, le célèbre Moſheim prouve aſſez fortement par les raiſons de Triphon, que ce ſont les Chrétiens Grecs même, qui ont changé des paſſages dans la verſion.

Le ſçavant Nicolas Fuller dit, (1) „ que quelque Lecteur attentif ayant re- „ marqué qu'il ſ'agiſſoit dans ce Pſeau- „ me que le regne ſpirituel de Jéſus- „ Chriſt ſe doit étendre par tout le „ monde, a ajouté à la marge les „ mots de *Ligno* du bois, comme une „ explication exégétique, qu'un autre „ Copiſte l'ayant trouvée convenable „ & cru que c'étoit une variante, il „ l'a introduite dans le texte, où elle „ a reſté & a été rendue authentique. „ Jacques Faber, Ferdinand d'Eſcalo- „ ne, Morin même, qui ne cherche qu'à trouver des imputations de falſification

(1) Miſe. Sacr. LIII. Ch. XIII.

contre les Juifs, & d'autres font de même opinion, sans parler de ceux d'entre les Protestans, qui ont écrit sur ce sujet. Ajoutons seulement, que ce Pseume étant rapporté dans le 1^{er}. Livre des *Chroniques Ch. XVII.* ce passage y est omis, même dans la Version Grecque. Nous ne difons rien de la citation de *S. Mathieu II. vs. 6.* tirée de *Mich. V. vs. 1.* qu'on objecte de même, parce que cette citation est aussi peu conforme à la Version Grecque qu'au Texte, ainsi la conséquence en seroit égale des deux côtés.

CHAPITRE VII.

Preuves du soin que les Juifs ont toujours eu du Texte Hébreu.

On peut dire en général que toute la conduite des Juifs Hébreux, & leurs maximes de religion prouvent que jamais ils n'ont pu vouloir entreprendre pareille corruption par les raisons suivantes, comme par le témoignage des Juifs.

1°. Philon assure que chaque Juif auroit mieux mourir cent fois que de

changer „quelque chose à la Loi de „ Moysé.”

„ Joseph contre Appion. „ Nous „ avons un tel respect pour les Livres „ sacrés, que personne n'a jamais été „ assez hardi pour entreprendre d'en „ ôter, d'y changer, ou d'y ajouter „ la moindre chose.”

Triphon se plaint à S. Justin de ce qu'il accuse les Juifs d'avoir corrompu l'écriture, disant que chez eux ce seroit un crime plus énorme que d'adorer le Veau d'Or, de consacrer ses enfans aux idoles, de les faire passer par le feu, de les leur sacrifier & de faire mourir les Prophètes.

Les Rabbins disent partout pour manifester leur horreur pour tout changement: Il n'y a pas une lettre dans la Loi, dont de grandes montagnes ne dépendent.

2°. Les Peres, même S. Augustin, si grand partisan de la Version Grecque, prennent parti pour les Juifs, & les défendent contre le soupçon d'une corruption volontaire. Ils ont raison, puisque ni Jésus-Christ, ni les Apôtres, qui leur ont reproché tous leurs crimes, n'ont jamais fait mention de celui-ci. Jésus-Christ n'auroit pas man-

qué de le faire, puisqu'il s'est trouvé souvent dans les Synagogues, entr'autres lorsqu'on lui présenta le Livre du Prophète Isaïe (*Luc. I. vs. 16.*) Il fa-voit donc bien, si ces Livres étoient falsifiés ou non, & comme cette corruption auroit été un crime infiniment plus grand que tous ceux qu'il a reprochés aux Pharisiens, il ne l'auroit pas passée sous silence; au contraire Jésus-Christ dit expressément aux Juifs, *sondez les Ecritures. Car c'est par elles, que vous croyez avoir la vie éternelle, & ce sont elles qui rendent témoignage de moi.* (*S. Jean V. 39.*) Aussi peu de nos Antagonistes osent assurer que le Code Hébreu ait été corrompu avant Jésus-Christ, car pour ceux qui veulent qu'il l'ait été du temps d'Esdras, nous ne leur répondrons autre chose, sinon que Dieu auroit inspiré Esdras pour le corrompre. Quant aux Apôtres, bien loin qu'ils en aient eu un pareil soupçon, St. Paul dit (*Ep. aux Rom. III. 2.*) que les oracles de Dieu leur ont été confiés. Vossius y objecte qu'il ne parle que des Juifs d'alors & non de ceux à venir. Il a raison; je dirai pourtant.

1°. Qu'alors donc le Texte n'étoit pas corrompu. Cependant selon les Au-

teurs les plus judicieux, il est prouvé que cette Epître ne fut écrite que 24 ans après l'Ascension de Notre Seigneur; non-seulement les Juifs auroient eu assez de temps de corrompre l'Ecriture, mais jamais plus de motifs & meilleure occasion. On voit par le N. T. combien les grands Sacrificateurs, les Prêtres, les Lévités, les Scribes, les Pharisiens, les Saducéens, les Anciens du peuple avoient à cœur d'étouffer cette prétendue secte dans sa naissance, au point qu'ils vouloient cacher la résurrection de Jésus-Christ; qu'ils lui contestoient la qualité de Messie; enfin qu'ils firent des efforts inexprimables pour parvenir à leur but; pourquoi donc ne pas d'abord commencer par corrompre les Ecritures avant que le nombre des Chrétiens fût trop grand pour les vaincre de cette corruption? En vérité, on n'en sauroit conclure autre chose, sinon qu'ils étoient déterminés à employer tous les moyens imaginables pour détruire le Christianisme, excepté celui-ci seul.

2°. Que selon l'énergie du Texte, le terme Grec veut exprimer une confiance, telle qu'on en a en quelqu'un à cause de sa probité reconnue; c'est

284 *De la Population*

donc encore fortifier le sens que nous y donnons, que l'Ecriture a été confiée aux Juifs parce que Dieu, à parler humainement, étoit sûr que les Juifs ne la corromproient pas par principe même.

3°. Nous sommes convaincus que les Juifs n'ont pas voulu corrompre le Texte par l'établissement de la Masore.

Les Auteurs se partagent encore ici dans diverses opinions. Il y en a des deux côtés qui donnent dans les extrémités; parmi les Juifs, il s'en trouve qui la font remonter à Moïse, parmi les autres qui la reculent jusqu'au 6°. siècle, l'un & l'autre me paroît également contraire à la vraisemblance. Je crois qu'on peut fixer son commencement au temps d'Esdras.

Nous avons vu qu'avant Josias il n'y eut parmi tout le peuple aucun Code qui ne fût extrêmement corrompu; que ce Roi pieux fut pénétré d'une vive affliction lorsqu'il vit que, faute de Code correct; toute la nation étoit tombée dans des péchés qui pouvoient exciter la colere de Dieu; qu'il tâcha d'y remédier, en faisant transcrire nombre de Copies de l'Original nouvellement découvert; que les Juifs à Babylone suivoient le même principe; qu'Esdras

revit ces nouvelles Copies, & les corrigea des fautes qui pouvoient s'y être glissées; on voit par l'histoire, combien depuis ce temps les Juifs se montreroient zélés pour conserver cette Loi, au point qu'ils commencèrent à établir leurs traditions pour parvenir à leur but, par où précisément ils le manquèrent.

Il est donc plus que probable que, selon l'histoire y ayant un grand Conseil parmi les Juifs, nommé Sanhédrin, & toujours des Docteurs savans, célebres & zélés, ceux-ci & déjà Esdras ayent eu soin de la conservation du Code & ayent commencé la Masore & inventé tous les moyens imaginables pour prévenir une corruption, qui avant le temps de Josias les avoit jettés dans l'irreligion. On ne saura déterminer jusqu'où ces docteurs ont poussé leur ouvrage; au moins la plus grande partie de ceux qui tâchent d'abaïsser le Texte Hébreu & qui veulent qu'elle ait été faite par l'Académie de Tybériade, sont mal fondés, puisqu'elle ne subsista plus gueres après le temps de St. Jérôme, lequel est le dernier des Peres qui en ait parlé, & que pourtant ils assurent que la Masore a été entreprise seulement après son temps. Or

tous ceux qui savent ce que c'est que la Masore, seront obligés d'avouer que c'est un ouvrage, non d'un an, ou de plusieurs années, mais de siècles entiers & qui a été continué du depuis par divers docteurs. Les Auteurs de la Masore ont été si scrupuleux & exacts en tout, jusqu'à la superstition, qu'ils n'ont pas osé changer, comme nous l'avons dit ci-dessus, une lettre mal écrite dans les anciens Codes, & que par contre ils ont calculé combien de fois chaque lettre se trouvoit dans le Canon de la Bible, quelle étoit celle du milieu d'un Livre, enfin tout ce qui pouvoit préserver le texte de toute corruption.

Qu'on me fasse voir que depuis près de 6000 ans que le monde existe, aucun peuple ait eu un soin, je ne dis pas pareil, mais un peu approchant de celui du peuple Juif pour conserver les Livres authentiques de leur religion. Ce n'est donc pas sans raison que St. Paul dit que Dieu les leur avoit confiés, sa sagesse infinie & sa préséance l'ayant porté à confier ce trésor au peuple qui en auroit le plus de soin; & c'est ce que tous les Peres ont reconnu.

4°. Pourquoi, s'ils ont voulu corrompre le texte, ne l'ont-ils pas fait

dans un si grand nombre de passages de la Gènesé, des Pseaumes & des Prophètes, qui parlent du Messie? Pourquoi ne pas supprimer entièrement le Prophète Daniel qui détermine si clairement le temps de sa venue?

CHAPITRE VIII.

Des Paraphrases Chaldaïques.

L'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque confesse clairement que par Schilò, on doit entendre le Messie, c'est ainsi qu'il explique & traduit ce mot; aussi les Rabins les plus sçavans, qui tâchent d'é luder la force des autres passages, restent muets à celui-ci, d'après la paraphrase.

Puisque nous sommes à cette paraphrase, examinons ce que ceux, à qui elle n'est pas favorable, puisqu'elle aide à prouver l'authenticité du Texte Hébreu, en disent.

Ils soutiennent que ces paraphrases sont seulement du 5°. & 6°. siècle puisque les Peres même Origene & St. Jérôme n'en ont point parlé.

Quelles raisons! Donc aucun Livre

ni version quelconque n'a existé alors, s'ils n'en ont pas parlé?

Sans porter la date de la paraphrase d'Onkelos aussi loin que quelques-uns font, il y a apparence qu'il faut suivre le sentiment de ceux qui le mettent 60 ans avant Jésus-Christ. Il faut bien qu'alors il ait existé une Version Chaldaïque, Jésus-Christ ayant cité à la Croix le passage du Ps. XXII. selon cette Version *Eli Lamma, Sabactani*, parce qu'il a parlé aux Juifs souvent dans leur langue mêlée de Syriaque & d'Hébreu, ou Chaldéen, comme on le fait par plusieurs mots rapportés par les Evangélistes, ainsi aussi de cette version qui leur étoit plus familière même que le Texte Hébreu.

Si nous ne donnons pas plus d'antiquité à Onkelos, ce n'est pas que nous voulions supposer qu'avant lui on ait marqué d'une version ou d'une paraphrase Chaldaïque. Il semble pourtant que ceux qui se font gloire de vilipender le Texte Hébreu, assurent ce paradoxe, sans prendre garde qu'ils tombent dans une contradiction grossière, palpable & directement contraire au bon sens.

Vossius assure hardiment en 1661. qu'au-

qu'aucune Paraphrase, ni Version Chaldaïque & Syriaque n'a été faite que depuis 1000 ans. Ainsi la plus ancienne est du 7^e. siècle. Ce savant qui traite tous les autres de fous, d'insensés & de stupides, auroit été obligé d'inventer un terme nouveau pour exprimer son indignation contre ceux qui auroient renoncé ainsi au bon sens, en soutenant pareils faits.

Quand, par qui, où & en faveur de qui cette version a-t-elle été faite?

Ces savans assurent que c'est dans le 7^e. siècle, bon; mais où & par qui? Sont-ce les Juifs ou les Chrétiens de l'Europe qui l'ont entreprise, eux, qui tout au plus favoient par les Auteurs qu'il existoit une langue Chaldaïque & des livres écrits dans cette langue? Seront-ce les Juifs de la Palestine qui, selon que ces mêmes Auteurs l'assurent contre toute vérité historique, se sont déjà servis du temps de Jésus-Christ de la Version Grecque dans toutes leurs Synagogues, & chez qui selon les mêmes la langue Grecque étoit seule en usage? Seront-ce ceux de Babylone, qui ne l'ayant pas eue & ayant cru pouvoir s'en passer dans le temps où la langue Chaldaïque étoit la langue vul-

gairé & généralement usitée, auroient fait une version dans une langue inconnue au VII. siècle? Depuis que la langue Persanne, ensuite l'Arabe étoit la langue dominante dans ces pays, & qu'eux conservant le Texte Hébreu, ne se servoient dans leurs ouvrages que du dialecte Rabbinique, comme cela est prouvé par les Auteurs, & par le Talmud même, dont la Mishna fut composée par R. Judas surnommé le saint, & la Gemare par R. Jochanan, longtemps auparavant? Enfin donc en faveur de qui, puisque personne n'entendoit alors la langue Chaldaïque, excepté quelques savans qui l'apprenoient comme une langue savante & morte? Voilà un point de la contradiction, voici l'autre. Ces mêmes Antagonistes assurent que les Juifs avoient oublié la langue Hébraïque & ne parloient après le retour de Babylone qu'un langage fort mêlé de Chaldaïque, & qu'ainsi ils n'entendoient plus la Loi en Hébreu. Tout cela est bon.

Mais furent-ils donc privés absolument de tout exercice de religion? On le croiroit s'ils n'entendoient plus l'Hébreu & qu'ils n'eussent eu aucune version ou paraphrase Chaldaïque: le mal

est que les deux partis conviennent généralement que la Loi étoit lue au peuple en Hébreu, & ensuite expliquée en Chaldaïque, & que cet usage se conserva jusques longtemps après la naissance de Jésus-Christ; que, comme nous l'avons déjà remarqué, il n'y avoit que les Parascha de la Loi, ou du Pentateuque, qui fussent lues les jours du sabbat; que plusieurs Synagogues ayant été privées sous Antiochus de la Loi mirent en sa place des Parascha ou sections des Prophètes; & lorsqu'on se fut pourvu ensuite d'assez grand nombre d'Exemplaires de la Loi, on lut les unes & les autres; mais comme la langue fut de plus en plus corrompue, après qu'on avoit lu la Parasche en Hébreu les Prêtres l'interprétoient en langue Chaldaïque. Or il est clair qu'on n'aura pas permis que chacun l'interprêtât à sa fantaisie; c'est pourquoi on fit la paraphrase, que ces Prêtres lurent, afin que tout le peuple qui entendoit mieux ce Jargon que l'Hébreu pur, n'ignorât pas la Loi & les Prophètes. C'est-là le seul sentiment général comme le seul raisonnable, & cependant on veut nous faire accroire que dans ce temps où cette paraphrase étoit indis-

penfablement néceffaire on n'en avoit point, & qu'elle fut feulement faite dans un autre où elle n'étoit d'aucune utilité, auffi peu que fi quelqu'un vouloit faire une paraphrafe Arabe pour le peuple François. Mais cette paraphrafe Chaldaïque étant conforme au Texte Hébreu quant à la Chronologie, les Antagoniftes doivent faire leur poffible pour en détruire l'authenticité. Venons à l'article du Prophète Daniel, car pour les paffages des autres Livres fains, on n'y oppofe autre chofe, finon que les Juifs par politique n'ont pas ofé mettre la main deffus, de crainte qu'on ne les convainquit de faux. Ah l'excellente raifon! on nous veut perfuader que la corruption a été très-facile, juftement parce qu'on ne pouvoit les en convaincre, étant feuls les dépoſitaires du Texte, & ici on veut tout le contraire; faute de raifons médiocres on a recours aux plus abſurdes: Revenons à Daniel.

L'Abbé Richer du Bouchet qui a réchauffé de nos jours les allégations du P. Pezron, poſe des thefes, qu'il nomme des *vérités* & qu'il auroit du intituler des contre-vérités puisqu'après les avoir poſées, il eſt obligé de les révoquer en plein, ou en partie.

Dans fa premiere *vérité*, il dit. „ On ne trouve plus le Livre du Prophète Daniel dans le Texte des Juifs modernes, ni les endroits des Prophètes qui ont rapport au Meſſie, ils ont tous diſparu, on n'y trouve même plus la Prophétie de Jacob.”

On croiroit qu'il a écrit feulement pour les ignorans, afin de leur en impoſer ſi impudemment s'il ne s'étoit retranché en partie. Car il dit à la fin de fa premiere *vérité*, que les Juifs font partagés ſur le compte du Prophète Daniel; que les uns le rejettent entièrement du nombre des Prophètes & que d'autres le reçoivent mais qu'ils l'interprètent autrement que les Chrétiens. Voilà donc une grande vérité de dire qu'ils ont retranché ce Livre du Texte, & enſuite tout le contraire; que tous l'admettent comme on ne peut le nier fans la dernière effronterie, mais que les uns ne l'admettent pas au nombre des Prophètes & que les autres l'interprètent autrement que nous. Quant au premier, la conféquence en eſt abſolument nulle, ils le mettent parmi les Hagiographes. Ils ſoutiennent que tous les Livres du Canon de la Bible, Daniel comme les autres, ſont écrits par in-

piration du S^t. Esprit ; après cette confession, que nous importe dans quelle classe ils le placent ? Et pour une interprétation erronnée s'est-on jamais avisé d'accuser les Hérétiques de rejeter la Bible, parce qu'ils l'interprètent autrement que nous ? L'autre article de cette *vérité* est de même alloi ; jamais aucun des confreres de notre Abbé n'a osé aller si loin & accuser les Juifs d'avoir retranché d'autres Prophéties que les deux passages sur lesquels nous avons raisonné ci-dessus. Pour ce qui regarde la Prophétie de Jacob, bien loin qu'ils l'aient retranchée, le Paraphraste Chaldaïque interprète expressément *Schild* par Messie, & notre Abbé reconnoît si bien la fausseté de sa *vérité* qu'il dit p. 350. „ Il n'y a „ plus de Prophétie, que celle de Ja- „ cob, qu'ils ont épargnée, faute d'en „ connoître l'importance. ” Que dire de pareilles *vérités* ? Nous aurons occasion dans la suite de faire remarquer les mêmes circonstances dans quelques autres de ses *vérités*.



CHAPITRE IX.

Les Juifs ne pouvoient corrompre le Texte Hébreu quand ils l'auroient voulu.

Examinons à-présent, si les Juifs auroient pu corrompre le Texte Hébreu quand même ils l'auroient voulu.

Il ne faut que lire l'histoire de ce peuple depuis le retour de la captivité jusqu'à leur dispersion, & celle de leur langue, telle que nous l'avons rapportée succintement pour décider en faveur de la négative.

Est-ce avant ou après la naissance de Jésus-Christ qu'ils l'auroient fait ? Presque tous ceux qui soutiennent la corruption, supposent qu'elle s'est faite à dessein, & la renvoyent après cette époque ; & en effet on ne voit pas pourquoi ils l'auroient voulu entreprendre auparavant. Mais il y en a qui veulent bien croire que ce changement est arrivé par accident, & c'est de quoi il s'agit. Car de l'attribuer à Esdras, & de dire qu'il soit arrivé de son temps & par son moyen, c'est une telle aliénation du bon sens, qu'il faudroit soi-même y re-

noncer pour s'arrêter à l'en disculper, puisqu'il a été lui-même Prophète & inspiré pour obvier à toute corruption présente & future. D'autres donnent une autre époque & des raisonnemens plus spécieux. Ils disent que cela est arrivé du temps de la persécution d'Antiochus, qu'alors on a sévi contre les Juifs & contre leur Loi, qu'on a détruit un très-grand nombre d'Exemplaires sacrés, & profané les autres, de sorte que les Juifs n'osoient plus s'en servir, & que les Copies des temps postérieurs ont été fautes. Nous remarquerons là-dessus :

1°. Qu'il faut donc qu'il en existât un grand nombre puisqu'on en a pu détruire & profaner un grand nombre, & c'est en quoi nous sommes d'accord.

2°. Les Exemplaires profanés n'ont pu servir, il est vrai, pour l'exercice de la religion, mais rien n'empêchoit de les copier si l'on n'en avoit plus d'autres.

3°. Il faut bien qu'il en soit resté plus d'un puisque Mathatias & ses fils n'ont pas eu de peine à en trouver (*Machab. III. 48.*) car en même temps qu'il est parlé de la profanation des Livres de la Loi, il est parlé aussi d'autres Exemplaires en ces mots „ & déployerent le

Li-

„ Livre de la Loi dont les nations
„ chercherent des Copies, pour y peindre l'image de leurs idoles.

„ (*Ib. Ch. IV. 47. 53.*) „ Et ils prirent
„ des pierres entières selon la Loi &
„ offrirent le sacrifice selon la Loi.”

Enfin on voit par-tout, que les Livres de la Loi ne furent pas perdus: il n'y a même point de passage qui puisse faire croire qu'ils étoient rares.

4°. Si ces Codes avoient été rompus, ils l'auroient été dans les passages & sur des points importans de la religion, & non sur la Chronologie où la religion n'étoit point intéressée.

Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'on assure que la Loi étoit écrite en caractères fort menus, ce qui avoit été cause que les Copistes ont fait bien des fautes, en multipliant de nouveau les Copies, & avec cela, que les nombres étoient écrits en lettres & non tout au long comme dans les Exemplaires que nous avons de nos jours.

Ces critiques qui parlent avec tant d'assurance des anciens Exemplaires, ont-ils été assez heureux pour en voir quelqu'un ? En ce cas pourquoi ne produisent-ils pas un Code aussi précieux, qui résoudroit une bonne fois nos diffi-

cultés? Ne croiroit-on pas qu'en effet i's en ont eu, vu & examiné, pour en parler aussi hardiment, & nous donner pour un fait avéré une chose qui n'a pour fondement que leur imagination creuse? Bref, nous le nions fort & ferme jusqu'à ce qu'ils prouvent leur asser-tion, & nous croirons toujours que les anciens Codes ont été en tout semblables aux modernes.

Il est vrai que S. Jérôme parlant de son Exemplaire, dit qu'il étoit écrit en caractères fort menus; doit-on en conclure que tous les autres de son temps, tous ceux même du temps d'Antiochus 5 à 6 siècles auparavant, étoient écrits avec les mêmes caractères? Pareilles conséquences devoient convaincre un chacun, combien la cause de ceux qui les employent est désespérée. Il faudroit en outre prouver que les Codes Samaritains, à les supposer le Texte original, eussent été écrits en gros caractères; d'autant plus que, toutes choses égales, ils en avoient bien plus besoin, vu que des lettres aussi mal formées que le sont les Samaritaines, doivent être peintes avec plus de soin, pour ne pas s'y méprendre, que des caractères carrés tels que ceux des Hébreux.

Depuis ce temps jusqu'à Jésus-Christ & jusqu'à la destruction de Jérusalem, il y a eu un nombre infini de Synagogues, où l'on conservoit, lisoit & expliquoit la Loi, sans compter les particuliers qui en eurent dans leurs maisons, en sorte qu'une telle corruption unanime auroit été de toute impossibilité physique.

Vossius assure qu'après la destruction de Jérusalem il n'y a pas eu trois Codes du Texte Hébreu & il se moque de son adversaire, lorsqu'il lui objecte & qu'il lui demande si aucun homme pieux ou Chrétien n'est sorti de Jérusalem pendant l'espece de trêve ou de cessation de guerre qu'il y eut après la mort de Néron? Qu'y répond-il? „ Tout com-
 „ me, dit-il, si les Chrétiens avoient
 „ d'abord un Exemplaire Hébreu à la
 „ main, & qu'on les auroit eu au mé-
 „ me prix que de nos jours; en
 „ ajoutant que la langue Hébraïque
 „ avoit été si fort oubliée, qu'à peine
 „ étoit-elle encore entendue par les
 „ Rabbins, & que personne ne doute
 „ que dans toutes les Eglises & les Sy-
 „ nagogues de l'Egypte, de la Syrie
 „ & du reste de l'Asie on ne lisoit que
 „ que la Version Grecque.” Un peu

moins de prévention lui auroit fait comprendre que le ridicule de tout ceci retombe sur lui ; d'autant plus qu'en plus d'un endroit il soutient avec véhémence ordinaire que l'Evangile de St. Mathieu a été écrit en Hébreu. A l'usage de qui donc si personne ne l'entendoit ? Il prend plaisir à confondre les lieux. Je ne doute nullement de ce qui est reconnu de tout le monde ; la Version Grecque ayant été faite par les Juifs de l'Egypte, il est clair qu'eux & tous les Hellénistes s'en sont servis uniquement, mais de dire qu'il en étoit de-même dans la Syrie & dans tout le reste de l'Asie, l'histoire dément cette assertion ; nous avons déjà dit que St. Paul étoit né à Tharse, d'une famille qui s'y étoit établie depuis longtemps, & prouvé que l'Hébreu étoit sa langue naturelle. Passons tout cela ; mais comment auroit-il pu se tirer d'affaire, si on lui avoit opposé tant de 100000 Juifs, tant de Synagogues & tant d'Académies à Babylone & dans ses environs, qui n'entendoient point le Grec, dont l'Hébreu pur étoit la langue savante & le Rabbinique ou Hébreu corrompu celle dont ils se servoient dans leurs écrits ? Où en reste-

t-il donc avec ses deux ou trois Exemplaires ?

Supposons qu'il n'ait pas trouvé à propos d'y songer & d'avoir voulu parler de ceux qui ont été conservés dans la Palestine. Pourquoi n'en rapporte-t-il aucune preuve tirée de Jofephe son garant général ? Il n'y auroit pas trouvé son compte. Le savant Schotanus lui objecta : Jofephe a eu un Exemplaire ; a-t-il donc emporté peut-être celui qui étoit dans le temple ? Au lieu de répondre solidement à cette raillerie, il veut s'en moquer à son tour, & dit qu'il auroit espéré qu'au lieu d'un exemple, il en auroit rapporté du moins deux ou trois. Cependant la raison de Schotanus subsiste toujours.

Si Jofephe en a eu un, si lui qui ne laisse passer aucune occasion de se vanter & de se louer soi-même ne dit pas qu'il ait eu un soin particulier de sauver un Exemplaire, s'il se réfère toujours aux Livres saints Hébreux, sans doute puisqu'il assure que le Grec étoit une langue étrangère aux Juifs, il faut bien que les Exemplaires n'en aient pas été si rares.

Et les Nazaréens ? Il dit au même endroit que leur nom même n'existoit

pas du temps de la Guerre des Juifs, & que ce fut le nom qu'on donna aux Chrétiens en général, qu'ensuite ils se sont séparés des autres Chrétiens.

J'approuve tout ceci, & en ai parlé sur ce même pied ci-dessus. Il n'en est pas de même de son assertion, que ces Nazaréens même n'ont pas lu pendant longtemps l'écriture en Hébreu, qu'ils se sont servis de la Version des LXX. de même que les Juifs, ensuite de celle de Théodotion & de Symmaque, qu'à la fin & fort tard, lorsque les Juifs avoient commencé à lire dans leurs Synagogues les Écritures en Hébreu, ils avoient encore suivi leur exemple.

Il est fâcheux que ce grand savant se décharge en injures les plus atroces contre tous autres savans, s'ils ne prouvent leurs assertions au double & au triple, & qu'il n'en fasse gueres moins lorsqu'on ne veut le croire sans aucune preuve & uniquement sur sa parole.

Si l'histoire n'assuroit pas incontestablement que du temps de Jésus-Christ & des Apôtres, même longtemps après, les Juifs Hébreux n'avoient gueres plus de connoissance de la langue Grecque que de la Latine, que les Nazaréens étoient ceux d'entre les Chrétiens qui

étoient sortis du Judaïsme & se servoient de la même Loi, & de la même langue que ceux-ci, sur-tout dans leurs mêmes Livres, par conséquent point de la Version des LXX. & de la langue Grecque, l'absurdité de l'assertion de Vossius sautoit aux yeux de chacun qui ne voudroit pas renoncer au bon sens.

Supposons avec lui que la langue Hébraïque fût tombée dans un entier oubli chez les uns & chez les autres, qu'ils se soient servis pendant longtemps, (il n'indique pas combien d'années ou de siècles, mais il dit fort tard *Serò demum*, ainsi il faut qu'il ait entendu un intervalle assez long) de la Version des LXX., ensuite de celle de Symmaque, qui l'a donnée 56 ans après Aquila, & celui-ci donna la sienne en 128. ainsi Symmaque en 184. & de celle de Théodotion faite sous l'Empereur Commode, par conséquent à-peu-près en même temps, ensuite *& fort tard*; on peut donc supposer que tout au plus tôt environ l'an 200, ils commencèrent à lire les Écritures Hébraïques.

Peut-on comprendre comment les Juifs & ces Nazaréens qui en sont sortis auroient pu apprendre l'Hébreu 200

ans après qu'ils l'eurent oublié? Comment & de qui l'ont-ils appris? A quel dessein? De quelle maniere cette langue qui leur avoit été si longtemps inconnue, leur devint-elle tout à coup si familiere, qu'ils l'a préférèrent à celle qui selon Voslius leur étoit naturelle? Si les Nazaréens, Hébreux de naissance, ont oublié la langue Hébraïque, d'où ont-ils tiré des maîtres de langue pour la leur apprendre? Peut-être des Gaulles ou de la Scythie. A quel usage vouloient-ils apprendre une langue morte & oubliée par-tout, selon Voslius? J'avoue ma stupidité, je ne suis pas assez ingénieux pour comprendre quoi que ce soit à tout cela. Ajoutons que jusqu'à la seconde ruine de Jérusalem sous Hadrien en 135. tous les 15 Evêques de cette ville ayant été de la circoncision & Juifs de naissance, ils étoient obligés par nécessité & à cause de leur langue naturelle de se servir du Texte Hébreu, & que d'autres sçavans, car il falloit du moins des personnes capables de leur succéder, se servoient du même texte pour l'expliquer à leurs Ouailles, aussi Juifs Hébreux convertis.

Voilà donc encore une période de temps dans laquelle il étoit impossible de falsifier le Texte Hébreu.

• CHAPITRE X.

Le Rabbin Akiba n'a pu corrompre le Texte Hébreu.

L'Epoque dont nous allons parler étant celle où le plus grand nombre de nos Antagonistes fixe celle de la corruption du Texte Hébreu, nous serons obligés de nous y arrêter un peu plus longtemps.

Ils supposent donc, & soutiennent que ce font Barcochebas & son Précepteur R. Akiba, qui sont les auteurs de la corruption, principalement en retranchant les centenaires de l'âge des Patriarches après le déluge avant la paidogonie, & cela pour détruire l'argument des Chrétiens, que le Messie étoit déjà venu (1).

(1) Si jamais R. Akiba a corrompu le Texte Hébreu par rapport aux années des Patriarches, on ne pourroit le soupçonner que d'être l'Auteur de la différence de ces années avant le déluge, vu que les Juifs Orientaux donnent cent ans moins à Ired ou à Jared que les Occidentaux, & que ces cent ans avec les 130 ou, selon la véritable Ere, 134 ans écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la